

Diagnostic technique & énergétique

ENERGIE CONSOMMEE

L'Indice de Dépense de Chaleur, est un indicateur simple et représentatif de la consommation de chauffage d'un bâtiment. Communément abrégé « IDC », il est mesuré en Mégajoules par mètre carré et par an (MJ/m².an).

L'IDC est contrôlé chaque année et selon le résultat, sur une **moyenne de 3 ans**, l'OCEAN demandera un audit et éventuellement des travaux d'amélioration, permettant d'abaisser l'IDC du bâtiment sous la limite fixée par la législation.

Cette année le seuil fixé par la législation a été abaissé à **450MJ/m².an**.

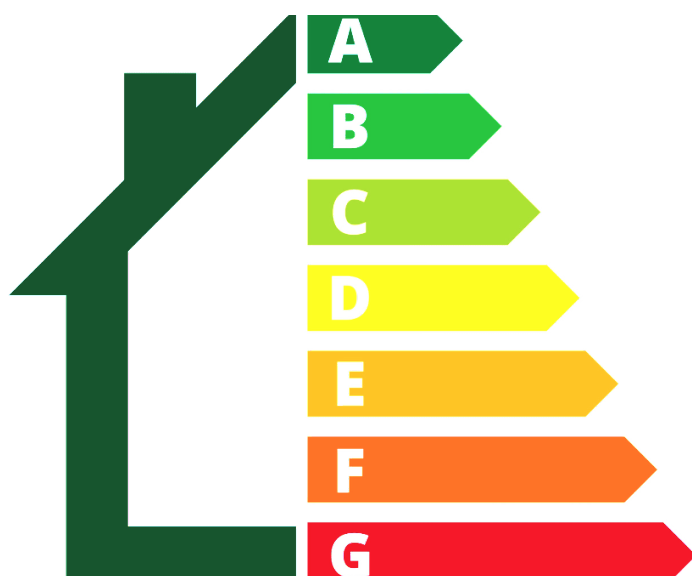
Dès lors, plusieurs questions se posent :

- Dans quel état se trouvent les techniques de mon bâtiment ?
- Quel est la qualité de son enveloppe thermique ?
- Comment optimiser l'efficacité de mon bâtiment ?
- Quels sont les travaux prioritaires, leur impact et leurs couts ?
- Existe-t-il des subventions ?

L'audit énergétique à pour but :

- L'utilisation rationnelle de l'énergie
- Substitution des sources énergétiques fossiles
- Mise en conformité des installations

Les solutions techniques sont multiples, tout comme les financements.



PLAN DIRECTEUR DE L'ENERGIE 2022-2031

Pour fixer le cap et les conditions de mise en œuvre de la politique énergétique cantonale, l'état veillera à faire évoluer la législation et la réglementation genevoise.

Le déploiement du programme d'actions du plan directeur de l'énergie va s'accompagner de plusieurs modifications importantes de la loi sur l'énergie et son règlement d'application. Il s'agira entre autres de la refonte du dispositif de l'IDC avec un nouveau seuil de consommation à 450MJ/m²/an déclenchant, pour engager la rénovation d'un bâtiment. Ceci en remplacement des différents seuils existants.

Abaissement du seuil IDC à

450 MJ/m²

Pour encourager les opérations de rénovation et d'optimisation énergétique des bâtiments.



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS

CECB & CECB Plus / CT SIA 2031



DIAGNOSTIQUE SUR MESURE

- ✓ Enveloppe du bâtiment
- ✓ Installation de chauffage
- ✓ Installation de ventilation
- ✓ Installation sanitaire
- ✓ Installation électrique
- ✓ Exposition aux rayonnements non ionisants
- ✓ Sécurité incendie AEAI

Une synthèse de l'état de la technique avec différentes propositions d'optimisations et financements.

Etic SA vous accompagne dans l'état des lieux mais également dans la réalisation des travaux, en sa qualité de consultant.

SUBVENTIONS ET SOLUTIONS DE FINANCEMENT

Pour mener à bien leurs projets ayant un impact énergétique, les acteurs publics et privés peuvent bénéficier de subventions ou d'aides financières (LA Confédération, l'Etat, les communes, les SIG...). Les instruments incitatifs et les dispositifs légaux existants seront évalués et adaptés afin de tenir compte des nouveaux objectifs du canton.

Les scénarios de pénurie d'énergie s'organisent dans chaque canton. L'électricité devient une énergie limitée et son coût s'adaptera aux besoins du marché en fonction des producteurs et distributeurs.

Le bureau étic SA est en mesure de vous accompagner sur les dernières exigences de la confédération et des cantons.

35 mio
de budget mobilisés pour accompagner la rénovation et l'optimisation énergétique du parc bâti à Genève en 2020.

